



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 95880

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la place des jeunes dans les médias. Sur le plan médiatique, force est de constater que les jeunes sont souvent caricaturés sous les traits de victimes ou de délinquants, quand ils ne sont pas mis en scène dans les programmes de télé-réalité. Les jeunes ne semblent pas non plus se retrouver dans la presse écrite quotidienne, qui oublie trop souvent d'aborder des problématiques qui les concernent. En réaction, certains tentent de s'approprier un espace d'expression : dans les quelque 5 000 journaux scolaires recensés par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, dans la vingtaine de radios associatives qui essaient dans les campus, ainsi que dans les trois millions de blogs qui se sont créés en France. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce sujet, ainsi que les mesures qu'il entend prendre pour réduire la distance entre les jeunes et les médias.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95880

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5793